

## DÉFINITION DE L'ALCOOLISME

---

Par Profil supprimé Postée le 13/01/2016 13:54

bonjour,

je souhaite savoir comment peut on savoir si on est réellement alcoolique ou pas ?

je bois des petites quantités d'alcool (vin ) le soir a l'apéro j'ai toujours aimé l'alcool mais je ne consomme pas d'alcool fort

---

Mise en ligne le 14/01/2016

Bonjour,

Répondre à la question de savoir si l'on est alcoolique ou pas n'est pas chose facile et nécessite une consultation avec un médecin addictologue. D'une façon générale, on parle d'alcool-dépendance lorsqu'une personne habituée à boire régulièrement, et souvent quotidiennement, ressent des symptômes de manque lorsqu'elle se trouve privée d'alcool.

En dehors de l'alcool-dépendance, il existe différentes façons de consommer, plus ou moins problématiques suivant leurs conséquences, mais surtout suivant la nature du lien que la personne entretient avec ce produit. En effet, il est important de se poser des questions et, pourquoi pas d'aller faire le point avec un professionnel lorsque l'on sent que se passer d'alcool devient compliqué, lorsque l'on sent que l'alcool vient aider à soulager un malaise, un mal-être... et qu'il joue alors là un rôle de "médicament" qu'il n'est pas.

Vous nous dites que vous avez toujours "aimé" l'alcool. La passage entre une consommation récréative, pour le plaisir, parce qu'on aime, et une consommation qui devient nécessaire parce qu'on finit par en avoir besoin, est parfois subtile. Vous avez raison de vous interroger et nous vous encourageons à poursuivre votre réflexion à ce sujet.

Afin de faire le point sur votre situation, votre consommation, nous vous invitons à vous rapprocher d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Vous trouverez les adresses des centres à Lyon en fin de message, n'hésitez pas à les contacter pour un premier rendez-vous.

Pour d'autres informations, vous pouvez aussi nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé depuis un poste fixe, anonyme, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### CSAPA DU GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu  
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13

Site web : [www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/](http://www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/)

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h, mercredi de 9h30 à 13h de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 13h

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Mardi de 14h à 16h, mercredi de 14h à 18h, jeudi de 9h30 à 13h, vendredi de 14h à 16h - des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

COVID -19 : Mars 2022 : accueil individuel en présentiel sur rendez-vous - téléconsultations possibles

Voir la fiche détaillée

### CSAPA LYADE - LYON

31, rue de l'Abondance  
69003 LYON

**Tél : 04 72 84 62 00**

**Site web : [lyade.arhm.fr/index.php](http://lyade.arhm.fr/index.php)**

**Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h et le mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h**

**Accueil du public : Lundi de 9h à 18h Mardi et mercredi de 9h à 19h jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi de 9h à 17h**

**Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 13h à 17h30 Mardi de 16h à 19h Mercredi de 13h à 19h Jeudi de 14h à 16h vendredi de 9h à 13h**

**COVID -19 : Septembre 2021 - accueil en présentiel sur rendez-vous - Délai d'attente plus ou moins variable**

Voir la fiche détaillée

## **SERVICE D'ADDICTOLOGIE DU C.H EDOUARD HERRIOT**

**5, place d'Arsonval**

**Pavillon K - 1er bâti à droite en rentrant - rez-de-chaussée**

**69003 LYON**

**Tél : 04 72 11 78 52**

**Site web : [www.chu-lyon.fr/fr/drogue-et-addictions](http://www.chu-lyon.fr/fr/drogue-et-addictions)**

**Secrétariat : Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sauf le mardi après-midi (uniquement de 9h à 12h30)**

**Accueil du public : Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sauf le mardi après-midi (uniquement de 9h à 12h30)**

**Consultat° jeunes consommateurs : Pas de consultations CJC externes mais uniquement en Post-urgences. Ce sont les services des urgences qui sollicitent les professionnels de l'équipe, pour un accompagnement des jeunes dans le cadre d'un dispositif CJC post-urgences**

**COVID -19 : Mars 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous**

Voir la fiche détaillée

### **En savoir plus :**

- Comment savoir si j'ai un problème